Ecole Prévention Sécurité Environnement: cycle animateur P.S.E.

QHSE

23/11/2026

Public et prérequis

Salariés des entreprises qui ont ou prendront, même à temps partiel, l'animation et le suivi des questions PSSE.

Participation active à la politique de Prévention Santé Sécurité Environnement.

Les objectifs

Participer à la mise en œuvre et au respect des procédures Prévention-Sécurité-Environnement dans son entreprise.

- Situer son rôle d'animateur PSSE dans l'entreprise
- Connaître les principes et les enjeux de la démarche PSSE
- Connaître les bases de la réglementation relative à la prévention
- Réagir face aux incidents, accidents et situations dangereuses
- Relayer et animer auprès de ses équipes la politique PSSE de l'entreprise

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

- Entretien de motivation et de positionnement préalable
- Mise en œuvre d'un projet tuteuré, choisi en collaboration avec l'entreprise
- Un suivi personnalisé tout au long de la formation pour un parrain en entreprise et un référent AFPI
- Soutenance du projet devant un jury de professionnels
- Méthode participative : exercices d'application, études de cas concrets, échanges expériences, mises en situations, jeux de rôles

L'AFPI acm Formation atteste que nos formateurs disposent d'un parcours professionnel significatif en lien avec l'action de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme.

Programme

1. **La réglementation Santé, Sécurité au Travail - 2 jours**

- La prévention et l'entreprise
- Les notions de législation et de réglementation en matière de santé, sécurité au travail

2. **L'évaluation des risques professionnels et le document unique - 1 jour**

- Mener une démarche d'évaluation des risques
- Utiliser le document unique comme outil de prévention

3. **Les relations entre les entreprises utilisatrices et les entreprises extérieures - 1 jour**

- Identifier les dispositions réglementaires relatives aux travaux réalisés par une entreprise extérieure
- Elaborer une démarche de prévention des risques de co-activité

CENTRES DE FORMATION

Lille, Boulogne, Hénin-Beaumont, Valenciennes, Maubeuge, Cambrai, St-Omer, Calais, Béthune

DURÉE DE LA FORMATION

28 jours

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + afpi

• 1300 Jeunes formés par an
• 600 contrats d'alternance à pourvoir
• 750 entreprises partenaires
• Accompagnement individualisé
• Diplômes reconnus par l'Etat

• Savoir-être, management, sécurité
• Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
• Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

10 CENTRES
dans le Nord Pas-de-Calais situés au coeur des bassins industriels et d'emploi

4. **L’analyse des dysfonctionnements, des incidents, des accidents - 1 jour**

- Maîtriser l’outil d’analyse « arbre des causes »
- Proposer des mesures correctives efficaces

5. **La gestion, la tarification des accidents du travail et des maladies professionnelles - 1 jour**

- Définir l’accident du travail et la maladie professionnel
- Proposer et développer des méthodes et des moyens d’amélioration de la gestion des AT/MP

6. **L’ergonomie en milieu industriel - 2 jours**

- Faire connaître aux participants les principales notions d’ergonomie
- Leur permettre de prendre en compte la dimension ergonomique dans leurs secteurs

7. **Les risques psychosociaux, les addictions - 1 jour**

- Connaître le contexte réglementaire et les enjeux
- Comprendre les composants des RPS

8. **Le risque incendie - 1 jour**

- La réglementation incendie dans le code du travail
- Les principales causes d’incendie en entreprise

9. **Le risque électrique - 1 jour**

- Connaître la réglementation
- Connaître les domaines de tension et les habilitations du personnel

10. **Le risque chimique et l’outil d’évaluation SEIRICH - 1 jour**

- Identifier les principales dispositions réglementaires, découvrir l’outil SEIRICH

11. **La gestion des équipements de travail : les machines - 1 jour**

- Connaître les bases de la réglementation Conception/Utilisation
- Utiliser des outils d’évaluation et d’analyse

12. **Les substances psychoactives et comportements à risques - 1 jour**

- Identifier et comprendre l’évolution des substances psychoactives
- Décrire les moyens d’action pour agir efficacement

13. **La pénibilité - 1 jour**

- Identifier les principales dispositions réglementaires relatives de la pénibilité au travail
- Appréhender une démarche d’évaluation et de prévention

14. **L’environnement industriel et l’ISO 14001 - 4 jours**

- Connaître les textes législatifs
- Connaître les intérêts et les enjeux de l’ISO 14001
- Identifier les différents acteurs

15. **Mise en situation en entreprise - 1 jour**

- Mettre en œuvre l’ensemble des sujets SSE traités
- Préparer et rendre compte à la Direction et l’encadrement de l’entreprise accueillante, les écarts constatés et le plan d’action à mener

16. **Communication - 2 jours (dont 1 jour jury blanc)**

- Animer un groupe de travail, bâtir un argumentaire et convaincre, rédiger des notes écrites et efficaces

17. **Expression Orale et mise en scène de soi – 2 jours**

- Développer des capacités d'animateur et d'orateur
- Être plus à l'aise lors des ses prises de parole
- Renforcer sa communication verbale et non-verbale
- Renforcer sa confiance en soi
- Développer sa posture et son leadership

Modalité d'évaluation

- Certificat UIMM / Attestation

Suivi de la formation

Le suivi de l'exécution de l'action se fait par :

- Un suivi personnalisé tout au long de la formation par un parrain en entreprise et par un référent AFPI
- L'émargement de feuilles de présence par chaque stagiaire.
- Fiche d'évaluation de stage

Version documentaire

PR5/ENR/01 V.3